



Communiqué de presse

Enquête suisse sur la population active 2019

Près d'une personne salariée sur deux a bénéficié d'un horaire flexible en 2019

17.04.2020 - En Suisse, près de la moitié des personnes salariées ont bénéficié en 2019 d'un horaire flexible, 18,9% ont travaillé principalement ou régulièrement à domicile et 5,1% sur appel. Travailler le samedi était la norme pour presque une personne active occupée sur cinq et le dimanche pour une sur dix. 7,7% des personnes salariées disposaient d'un contrat à durée déterminée. Ce sont là quelques-uns des résultats de l'enquête suisse sur la population active 2019 réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Les résultats du présent communiqué de presse portent sur certaines conditions de travail en 2019 et leur évolution depuis 2010. Les effets de l'épidémie de coronavirus (COVID-19) sur les résultats au 1er semestre 2020 seront analysés dès les données disponibles (communiqué de l'OFS en septembre 2020).

Horaire de travail flexible plus fréquent chez les hommes

En 2019, 46,2% des personnes salariées ont travaillé selon un horaire flexible, en hausse par rapport à 2010 (40,9%). Sont considérés flexibles les modèles selon lesquels la personne salariée peut décider elle-même du début et de la fin de la journée de travail. Les femmes étaient moins nombreuses que les hommes à bénéficier d'un horaire flexible (40,5% contre 51,5%).

Ce type d'horaire était courant dans les branches Activités financières et d'assurance (77,0% des salariés de la branche) et Information et communication (76,4%). Les horaires flexibles étaient rares dans les branches suivantes: Hébergement et restauration (18,4%), Santé humaine et action sociale (23,8%) et Construction (24,4%).

Une personne sur dix a travaillé normalement le dimanche

En 2019, 18,9% des personnes actives occupées ont travaillé habituellement le samedi et 9,8% le dimanche. Par rapport à 2010, la part de personnes travaillant régulièrement le samedi (22,5%) ou le dimanche (11,3%) était en baisse. Le travail du week-end était courant dans l'agriculture et la sylviculture (samedi: 63,9% des actifs occupés de la branche; dimanche: 49,1%) ainsi que dans l'hébergement et la restauration (respectivement 51,1% et 34,2%). Travailler le samedi ou le dimanche était fréquent chez les jeunes en emploi (travail du samedi chez les 15-24 ans: 24,3%; travail du dimanche: 11,4%) et les personnes actives occupées de 65 ans et plus (travail du samedi: 28,1%; travail du dimanche: 16,8%).

Travail de nuit pour 4,6% des personnes actives occupées

16,5% des personnes actives occupées en 2019 ont effectué habituellement des heures de travail entre 19h00 et minuit (travail du soir; 2010: 17,2%). Les femmes étaient légèrement plus nombreuses que les hommes (17,8% et 15,4%) à travailler le soir. Le travail de nuit (heures de travail effectuées entre minuit et 6h00) a concerné 4,6% des personnes actives occupées (2010: 5,4%), les hommes étant ici plus concernés (5,2%; femmes: 3,9%). Les personnes actives occupées dans les branches Transport et entreposage et Hébergement et restauration étaient les plus nombreuses à travailler de nuit (14,6% respectivement 10,8%).

Contrats à durée déterminée: fréquents chez les jeunes et dans l'enseignement

En 2019, 7,7% des personnes salariées disposaient d'un contrat à durée déterminée (CDD), en hausse de 1 point par rapport à 2010 (6,7%). 16,7% des CDD étaient constitués de stages en 2019 (15,2% en 2010). Sans tenir compte des stages, la part de CDD aurait aussi augmenté passant de 5,7% des personnes salariées en 2010 à 6,5% en 2019.

Les contrats limités dans le temps étaient plus courants chez les jeunes (15-24 ans: 23,5%) et chez les travailleurs les plus âgés (65 ans et plus: 14,9%). Les âges intermédiaires étaient moins concernés (25-39 ans: 9,8%; 40-54 ans: 3,4%; 55-64 ans: 3,2%). Les contrats à durée déterminée étaient légèrement plus répandus chez les femmes que chez les hommes (8,3% et 7,2%). Plus d'un contrat sur 5 (21,7%) dans la branche de l'enseignement est un CDD.

Plus d'une personne salariée de 65 ans et plus sur cinq a travaillé sur appel

En 2019, 5,1% des personnes salariées ont travaillé sur appel (5,6% en 2010). Les femmes salariées étaient plus nombreuses que les hommes à connaître cette forme d'activité (6,3% et 4,0%). Le travail sur appel était plus fréquent chez les jeunes (15-24 ans : 9,5% des salariés) et chez les 65 ans et plus (21,6%). Les proportions les plus élevées de personnes salariées travaillant sur appel se trouvaient dans les branches Hébergement et restauration (12,3%), Arts, loisirs, ménages privés et autres (10,9%) et Immobilier, activités administratives (9,4%).

Une personne sur cinq travaille principalement ou régulièrement à domicile

En 2019, 18,9% des personnes actives occupées ont travaillé principalement ou

régulièrement à la maison. Le domicile était le lieu de travail principal pour 4,9% des personnes actives occupées. S'y ajoutent 14,0% qui y travaillaient régulièrement et 14,8% occasionnellement. Au total, une personne active occupée sur 3 (33,7%) accomplissait donc du travail à domicile en 2019.

Si les hommes étaient un peu plus nombreux que les femmes à effectuer du travail à domicile (35,4% contre 31,8%), ils étaient un peu moins à le faire de manière principale ou régulièrement (18,2% contre 19,7%). 66,9% des personnes dans la branche Enseignement ont travaillé à domicile en 2019 (principalement ou régulièrement: 48,5%) suivi de ceux de l'information et communication (63,8% ; principalement ou régulièrement: 32,3%).

Vous trouverez des informations complémentaires sous forme de tableaux et de graphiques dans le document PDF ci-dessous.

Télécharger communiqué de presse

 [Près d'une personne salariée sur deux a bénéficié d'un horaire flexible en 2019](#)
(PDF, 8 pages, 445 kB)

Autres langues

- [IT](#)
- [DE](#)
- [EN](#)

Documents associés

[Enquête suisse sur la population active 2019: moyennes annuelles](#)

<https://www.bfs.admin.ch/content/bfs/fr/home.assetdetail.12467324.html>